

Burundi : HRW appelle à une résolution forte face à la crise des droits humains

Human Rights Watch, 28 septembre 2016 Agir promptement pour mettre un terme à l'impunité au Burundi Face à la crise, le Conseil des droits de l'homme devrait soutenir la création d'une commission d'enquête Le Burundi a été plus les grands titres des médias internationaux, pourtant les meurtres, les disparitions et les tortures se poursuivent sans pitié et les responsables ne sont pas inquiétés. C'est pourquoi il est essentiel que les membres du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies, qui se réunissent à Genève cette semaine, adoptent une résolution forte face à la crise des droits humains croissante qui frappe le pays.

La résolution proposée s'appuie sur un rapport marquant établi par une équipe d'enquête indépendante des Nations Unies qui a constaté que « des violations graves des droits de l'homme ont été commises et sont commises principalement par des agents de l'État et ceux qui sont liés à eux ». Décrivant les violations comme « systématiques et constantes », le rapport constitue un signal d'alarme. Cependant, le gouvernement burundais continue de nier catégoriquement la gravité de la situation, malgré les nombreuses preuves avancées par l'ONU, par Human Rights Watch et par les activistes burundais. Au Conseil des droits de l'homme de l'ONU cette semaine, le ministre des Droits humains du Burundi, Martin Nivyabandi, a fermement rejeté le rapport des enquêteurs des Nations Unies et, lors d'une allocution à l'Assemblée générale de l'ONU à New York la semaine dernière, le ministre burundais des Relations extérieures Nyamitwe, a déclaré : « Je me tiens devant vous aujourd'hui pour réitérer notre engagement inébranlable en faveur des droits humains », avant toutefois de rejeter catégoriquement les rapports d'objectivité et politiquement exagérés sur les présumées violations des droits humains au Burundi. Le refus du gouvernement burundais de reconnaître la crise des droits humains est profondément inquiétant. Plus le gouvernement tente de couvrir les abus récurrents dont le nombre ne fait que croître, plus le scepticisme grandit quant à sa volonté de traduire les responsables en justice. Il est important de continuer à documenter les abus au Burundi, mais l'intensification observée depuis 2015 montre qu'une action supplémentaire est nécessaire. La priorité doit être de mettre fin à l'impunité au cœur de cette crise. L'équipe d'enquête des Nations Unies a proposé qu'une commission d'enquête soit créée pour déterminer les responsabilités individuelles. Human Rights Watch soutient pleinement cette proposition, étant donné que le système judiciaire burundais n'a pas su rendre une justice digne de foi. Tous les États devraient appuyer la résolution du Conseil des droits de l'homme en faveur d'une commission d'enquête sur les crimes commis au Burundi depuis avril 2015. Non seulement cela enverrait un signe sans équivoque de solidarité avec les nombreuses victimes, mais cela leur offrirait également l'espoir, qu'un jour, justice sera faite. John Fisher Directeur de plaidoyer à Genève